

Fiche Technique

Présentation du projet d'industrialisation du courrier égrené « CLIC'ESI »

1 - Objectifs du projet « CLIC'ESI »

Le projet « Courrier Local Industrialisé et Centralisé en ESI » (« CLIC'ESI ») consiste à transférer l'impression et l'expédition de certains courriers, actuellement imprimés dans les services puis mis sous pli et affranchis en direction, vers un atelier éditique pour les traiter en filière industrielle.

Il a pour objectif la réalisation d'économies en matière d'affranchissement et l'allègement de la charge de travail des équipes locales.

Peuvent être traités via la solution CLIC' ESI, les courriers :

- dispensés de signature originale (et/ou ne pas être accompagné d'une pièce jointe originale). De ce point de vue, l'évolution législative de décembre 2014¹ rend davantage de courriers éligibles à ce procédé et permet d'augmenter les volumes traités par l'imprimante virtuelle.
- respectant le format imposé par La Poste pour un traitement industriel. Tel est le cas des documents contenus dans la bibliothèque PEGASE DGFIP. Pour les courriers édités à partir des applications métiers, la mise aux normes est réalisée progressivement par la direction générale. Sont d'ores et déjà adaptés certaines éditions de l'application GESPRO, l'adaptation de courriers ILIAD étant en cours.
- expédiés en envoi simple (5 feuilles maximum).

Pour mémoire, le volume de courrier traité chaque jour par la cellule courrier varie de 4 000 à 8 000 plis. Grâce à cette centralisation, 84 % du courrier est affranchi au tarif écopli en nombre au tarif unitaire de 0,51 €. Dans le cadre de la filière industrielle, le coût sera de 0,47 €, soit une économie par lettre affranchie de 4 centimes.

2 - Phase d'expérimentation

Une expérimentation a été menée d'avril à juin 2014 avec quatre directions pour tester auprès des agents et chefs de service l'utilisation d'une interface logicielle (imprimante virtuelle installée sur le poste de travail) permettant de transmettre les courriers vers un atelier éditique pour son traitement. Un peu plus de 6.000 plis ont ainsi été remis à La Poste par les ESI avec un retour très positif des agents et de leur direction, tant sur la facilité d'utilisation que sur les avantages du processus (gain de temps, suivi des étapes jusqu'à l'impression, voire la mise sous pli des courriers).

¹ Les dispositions relatives aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations (loi DCRA du 12 avril 2000) ont été récemment modifiées par la loi du 20 décembre 2014 relative à la simplification de la vie des entreprises (article 34), en dispensant de signature certains actes et décisions administratives émis par la DGFIP (cf. note de service du Directeur général 2015/06/10993 du 4 août 2015, <http://nausicaadoc.appli.impots/2015/012104>).

3 - Solution technique retenue

Chaque agent sera doté d'une imprimante virtuelle permettant de gérer le courrier égrené. L'outil est composé de deux interfaces :

- un éditeur de courrier installé sur le poste de travail qui s'ajoutera au gestionnaire d'imprimantes ;
- un outil de suivi du statut du courrier (en cours, traité, ...) et de statistiques en volume et en coût par direction.

L'installation des logiciels, effectuée de manière automatique sur les postes de travail, a été programmée pour le mois de septembre 2015.

4 - Accompagnement du changement

La responsable de la division Budget-informatique-logistique a été désignée correspondante / coordinatrice du projet afin d'accompagner le déploiement pour la DDFIP d'Indre-et-Loire :

- « CLIC'ESI » sera présenté à l'ensemble des chefs de service dans le cadre des prochaines réunions « métier » ;
- un groupe de travail sera constitué courant septembre et aura pour objet d'identifier les services et les courriers qui seront traités au moyen de l'imprimante virtuelle et de définir le calendrier de déploiement. En effet, tous les courriers présents dans PEGASE n'ont pas vocation à être édités et expédiés via CLIC'ESI. L'objet et le champ de PEGASE DGFIP sont beaucoup plus larges (il s'agit d'une bibliothèque de modèles de courrier dont certains peuvent, par exemple, ne pas être dispensés de signature) ;
- une assistance téléphonique technique pourra être mise en place en cas de besoin ;
- une communication sur l'avancée du projet se fera via l'intranet Ulysse de la direction.

Enfin, tous les agents appelés à utiliser la solution CLIC'ESI recevront un guide d'utilisation de l'imprimante virtuelle et des consignes à respecter (par exemple les critères de présentation) pour que le courrier soit conforme aux critères fixés par La Poste.